

RCS : AUXERRE  
Code greffe : 8901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUXERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00003  
Numéro SIREN : 351 517 347  
Nom ou dénomination : 110 VIGNE

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2023 sous le numéro de dépôt 989

25 MAI 2023

DBG

**GREFFE 89.01**  
**RCS AUXERRE**  
**N° gestion**

DBB03

**110 VIGNE**

Société par actions simplifiée au capital de 600 250 euros  
Siège social : 49, route d'Auxerre, Moneteau (89470)  
RCS Auxerre 351 517 347

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2022**

Le vendredi 9 décembre 2022, à 16 heures 30,

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée "110 VIGNE", se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale ordinaire annuelle sur la convocation du Président de la société faite conformément aux stipulations des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Christophe VERDOT, en sa qualité de Président de la société.

La Société CHD AUDIT Ile de France, commissaire aux comptes titulaire de la société, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance réunissent plus que le quorum du quart requis par la loi.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2022,
- le rapport de gestion établi par le président,
- les rapports établis par le commissaire aux comptes,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chacun associé huit jours au moins avant la date de la présente assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

Le Président déclare également que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été communiqués au commissaire aux comptes dans les délais prévus par la loi. L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

CV

## Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2022 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions entre la société et ses dirigeants ou associés,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses

Puis il présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers.

Enfin, le Président donne lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et ses dirigeants ou associés.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes certifiant les comptes sociaux, approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 30 juin 2022 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 644 951,85 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne au président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 644 951,85 € de l'exercice comme suit :

- Redistribution aux actionnaires de :
  - 110 BOURGOGNE, soit 12 000 parts à 1,75 €..... 21 000,00 €
  - 110 AGROSERVICES, soit 331 000 parts à 1,75 €..... 579 250,00 €
  - soit un total de ..... 600 250,00 €
- Compte de report à nouveau ..... 44 701,85 €

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 6 139 612 €.

CV

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte du montant des dividendes qui ont été mises en distribution au titre des trois exercices précédents et celui du crédit d'impôt correspondant.

<b>Exercice</b>	<b>Montant total dividendes distribuées</b>
Exercice clos au 30 juin 2019	222 950 €
Exercice clos au 30 juin 2020	401 310 €
Exercice clos au 30 juin 2021	449 330 €

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions passées entre la société et ses dirigeants ou associés, et statuant sur ce rapport, prend acte des nouvelles conventions intervenues au cours de l'exercice et de celles conclues antérieurement et qui se sont poursuivies.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le Président  
Christophe VERDOT



# 110 VIGNE

Société par actions simplifiée au capital de 600 250 euros  
Siège social : 49, route d'Auxerre, Monéteau (89470)  
RCS Auxerre 351 517 347

## RAPPORT DE GESTION ANNUEL

### EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice écoulé clos le 30 juin 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du commissaire aux comptes.

### ACTIVITE DE LA SOCIETE

#### - Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2022, le chiffre d'affaires est de 8 451 098 € pour 6 643 987 € sur l'exercice précédent, soit une hausse de 27,20 %.

Le chiffre d'affaires est en forte progression, suite à la reprise de parts de marché et au niveau de la protection de la vigne qu'il a fallu assurer en juillet et août 2021 suite aux conditions climatiques humides de l'été 2021.

L'activité Vigne et Cave est en forte progression, malgré un volume de vendanges à la baisse. Nous avons dépassé le cap des 2 millions de bouteilles.

#### - Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 30 juin 2022, date de clôture du dernier exercice, 110 VIGNE a repris l'activité de PHYTO SERVICES à CHABLIS à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022.

Les équipes sont en train d'intégrer les produits dans le système informatique de 110 VIGNE.

CV

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### **- Examen des comptes et résultats :**

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

### **- Compte de résultat :**

Le chiffre d'affaires s'élève 8 451 098 €.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 12 personnes.

Les traitements et salaires s'élèvent à 375 744 €.

Les cotisations sociales et avantages sociaux s'élèvent à 112 735 €.

Au total, les charges d'exploitation s'établissent à 7 629 822 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 868 800 €.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de + 10 637 € des produits et frais financiers, ressort pour l'exercice à 879 437 €.

Le compte de résultat fait apparaître en définitive un bénéfice net comptable de 644 951,85 € que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

### **- Proposition d'affectation du résultat :**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant 644 951,85 € de la manière suivante :

- Redistribution aux actionnaires de :
  - 110 BOURGOGNE, soit 12 000 parts à 1,75 €..... 21 000,00 €
  - 110 AGROSERVICES, soit 331 000 parts à 1,75 €..... 579 250,00 €
  - soit un total de ..... 600 250,00 €
- Compte de report à nouveau ..... 44 701,85 €

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 6 139 612 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, nous vous rappelons le montant des dividendes qui ont été mises en distribution au titre des trois derniers exercices clos.

<b>Exercice</b>	<b>Montant total dividendes distribuées</b>
Exercice clos au 30 juin 2019	222 950 €
Exercice clos au 30 juin 2020	401 310 €
Exercice clos au 30 juin 2021	449 330 €

*CV*

## - Tableau des résultats des cinq derniers exercices :

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Conformément aux articles L 441-6-1 alinéa 1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous informons des délais de paiement des fournisseurs de la société. Ainsi, à la clôture de l'exercice, le solde net (crédeurs-débiteurs) des dettes fournisseurs se décompose par date d'échéance comme suit :

### Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 30 Juin 2022 (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

	Article D.441-1 <sup>°</sup> : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 30 juin 2022					Article D.441-2 <sup>°</sup> : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu au 30 juin 2022						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées												
Montant total des factures concernées (*)		354 €	1.857 €	350 €	18.961 €	21.521 €		115.187 €	185.632 €	35.611 €	419.089 €	755.518 €
		TTC	TTC	TTC	TTC	TTC		TTC	TTC	TTC	TTC	TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (*)		0,00%	0,02%	0,00%	0,23%	0,27%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (*)								1,16%	1,86%	0,36%	4,20%	7,58%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues				3								
Montant total des factures exclues (*)						19.283,56 €						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel) ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de commerce</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) : 30 jours <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser) :						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) : 30 jours <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser) :				

(\*) Préciser HT ou TTC

## CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune autre convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions conclues antérieurement se sont poursuivies.

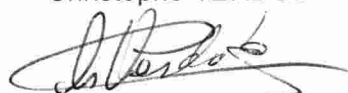
## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Aucun mandat n'est venu à expiration au cours de l'exercice.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président  
Christophe VERDOT



9/

# Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
 Edition du 10/10/22  
 Devise d'édition EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	30/06/2022	30/06/2021	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2018
<b>Capital social en fin d'exercice</b>					
Capital social	600 250	600 250	600 250	600 250	600 250
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	343000	343000	343000	343000	343000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffres d'affaires hors taxes	8 451 098	6 643 987	6 141 843	6 183 368	6 332 980
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	941 326	682 446	643 830	609 442	726 362
Impôts sur les bénéfices	235 085	174 811	173 108	175 481	212 115
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	644 952	449 436	429 238	442 130	436 470
Résultat distribué	449 330	401 310	222 950	222 950	
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	2	1	1	1	1
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	2	1	1	1	1
Dividende attribué à chaque action					
<b>Effectif</b>					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	12	12	10.31	11	11
Montant de la masse salariale de l'exercice	375 744	369 477	294 197	309 886	292 869
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	112 735	122 157	94 121	96 378	91 754

**SAS 110 VIGNE**

49 Route d'Auxerre

89 470 - MONETEAU

Paris, le 24 Octobre 2022

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos le 30 Juin 2022*

Aux associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 110 VIGNE, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

*JMB/LAM*

 **commissaire  
aux comptes**

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 500 000 €

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SIÈGE SOCIAL : 22 rue de Madrid - 75008 PARIS - 343 205 027 RCS Paris - Tél. 01 40 21 82 82 - Fax : 01 40 21 82 83 - [www.groupechd.fr](http://www.groupechd.fr)

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications Spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

*C.H.D Audit - Ile de France*  
*Commissaire aux Comptes*

*Jean-Marc BULLIER*

## **Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

# Bilan Actif

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	44 284	37 939	6 345	10 563
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>44 284</b>	<b>37 939</b>	<b>6 345</b>	<b>10 563</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	220 770	61 397	159 373	165 564
Constructions	1 751 377	1 623 727	127 650	136 872
Installations techniques, matériel et outillage industriel	98 147	85 177	12 971	3 200
Autres immobilisations corporelles	180 438	107 386	73 052	86 954
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 250 733</b>	<b>1 877 687</b>	<b>373 046</b>	<b>392 589</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence	334		334	334
Autres participations	2 218 083		2 218 083	2 218 083
Créances rattachées à des participations	843 309		843 309	843 707
Autres titres immobilisés	2 689		2 689	2 689
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 848		3 848	3 534
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>3 068 263</b>		<b>3 068 263</b>	<b>3 068 347</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>5 363 280</b>	<b>1 915 626</b>	<b>3 447 654</b>	<b>3 471 499</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	1 962 001	17 516	1 944 485	1 894 248
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>1 962 001</b>	<b>17 516</b>	<b>1 944 485</b>	<b>1 894 248</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 004 957	124 319	1 880 638	1 952 217
Autres créances	266 715	65 000	201 715	91 157
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>2 271 671</b>	<b>189 319</b>	<b>2 082 352</b>	<b>2 043 374</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	597 056		597 056	238 291
Charges constatées d'avance	3 291		3 291	3 763
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>600 347</b>		<b>600 347</b>	<b>242 054</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 834 020</b>	<b>206 835</b>	<b>4 627 184</b>	<b>4 179 676</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 197 299</b>	<b>2 122 461</b>	<b>8 074 838</b>	<b>7 651 175</b>

# Bilan Passif

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES		Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
<b>SITUATION NETTE</b>			
Capital social ou individuel	dont versé	600 250	600 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		1 911 137	1 911 137
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence	283 092	283 092
Réserve légale		60 025	60 025
Réserves statutaires ou contractuelles		23 430	23 430
Réserves réglementées		4 142	4 142
Autres réserves			
Report à nouveau		3 212 835	3 212 729
<b>Résultat de l'exercice</b>		644 952	449 436
	<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>6 739 862</b>	<b>6 544 240</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>			
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 739 862</b>	<b>6 544 240</b>
<b>Produits des émissions de titres participatifs</b>			
<b>Avances conditionnées</b>			
	<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques</b>			
<b>Provisions pour charges</b>			
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>37 285</b>	<b>30 209</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
	<b>TOTAL dettes financières :</b>		
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>			
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>1 267 834</b>	<b>1 048 891</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>			
	<b>DETTES</b>	<b>1 297 691</b>	<b>1 076 726</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>8 074 838</b>	<b>7 651 175</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22

Edition du 10/10/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
Ventes de marchandises	7 831 443		7 831 443	6 026 981
Production vendue de biens				1 530
Production vendue de services	619 655		619 655	615 476
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>8 451 098</b>		<b>8 451 098</b>	<b>6 643 987</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 201	1 597
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			45 243	45 316
Autres produits			80	268
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>8 498 622</b>	<b>6 691 168</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			6 147 700	4 634 983
Variation de stock de marchandises			(48 406)	3 291
Achats de matières premières et autres approvisionnements			12 460	13 693
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			734 213	711 265
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>6 845 966</b>	<b>5 363 232</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			191 138	127 305
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			375 744	369 477
Charges sociales			112 735	122 157
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>488 479</b>	<b>491 634</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			45 597	42 592
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			51 057	55 870
Dotations aux provisions pour risques et charges			7 076	79
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>103 730</b>	<b>98 541</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			509	399
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>7 629 822</b>	<b>6 081 110</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>868 800</b>	<b>610 058</b>

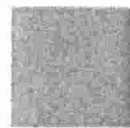
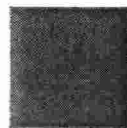
# Compte de Résultat (Seconde Partie)

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/06/2022	Net (N-1) 30/06/2021
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>868 800</b>	<b>610 058</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	5 048	5 052
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 244	8 339
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>11 292</b>	<b>13 391</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	655	780
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>655</b>	<b>780</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>10 637</b>	<b>12 610</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>879 437</b>	<b>622 668</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 579
Produits exceptionnels sur opérations en capital	600	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>600</b>	<b>1 579</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>600</b>	<b>1 579</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	235 085	174 811
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>8 510 514</b>	<b>6 706 138</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 865 562</b>	<b>6 256 701</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>644 952</b>	<b>449 436</b>

# Annexe



## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait majeur empêchant la comparaison d'un exercice sur l'autre n'est survenu dans l'exercice.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de

base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La comptabilisation des actifs tient compte des dispositions issues des règlements du CRC N° 2002-10 et 2004-06, abrogé et repris par

l'ANC N° 2014-03, relatif à la définition,

la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les changements résultant de la première application des règlements ont été traités de manière prospective.

Les immobilisations corporelles sont évaluées

- à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations)
- à leur coût de production, en cas de production interne (Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire

Les durées d'amortissement annuel pratiquées ont été considérées équivalentes aux durées d'utilisation économique.

Les plans d'amortissements sont les suivants :

- Constructions - Bâtiment 15 ans
- Installation générale sur terrain autrui 5 et 10 ans
- Matériel exploitation 5 et 10 ans
- Matériel de transport 5 et 7 ans
- Mobilier, Matériel de bureau et informatique 3 et 5 ans

### PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Les provisions pour dépréciations sont calculées en fonction de

la situation nette de chaque société.

Toutefois, les titres de participations de Soreal font l'objet d'une provision en fonction d'une évaluation de celle-ci en tenant compte de

ses perspectives d'évolution ainsi que du soutien de la Coopérative 110 Bourgogne au titre de la filière Nutrition Animale.

### STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix d'achat unitaire moyen pondéré sur la période du 1er Juiller 2021 au 30 Juin 2022.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée en fonction de la probabilité d'écoulement des produits. Au titre de l'exercice,

le montant de la provision sur stock s'élève à 17 516€.

### CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est calculée sur la base de 100% pour les créances à plus d'un an et à 50% pour les créances comprises entre 6 mois et un an.

Ensuite la situation de chaque client est étudiée individuellement afin d'ajuster sa provision.

De ce fait, une dotation de 33 540€ et une reprise de 23 093€ ont été constituées au titre de l'exercice.

## PROVISIONS INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

L'ANC a publié fin 2013 la recommandation n° 2013-02 concernant les règles comptables relatives notamment aux indemnités de fin de carrière.

Celle-ci abroge la précédente émise par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) n° 2003-R-01.

- Augmentation annuelle des salaires fixée à 1.5%
- Age de départ à la retraite retenu est de 65 ans.
- Taux d'actualisation de 1.56%
- Taux de charge sociale de 45%
- Taux de rotation retenu est de 3%
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90
- La méthode de calcul retenue est la méthode Rétrospective Prorata Temporis

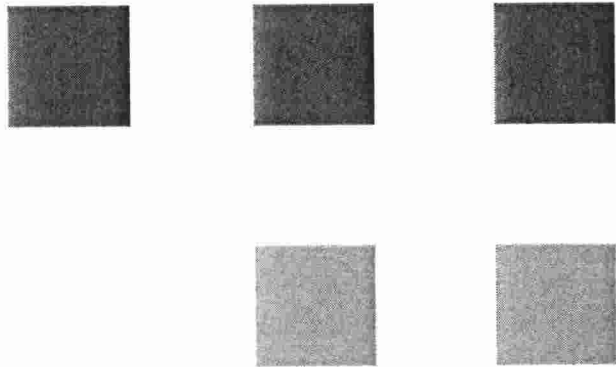
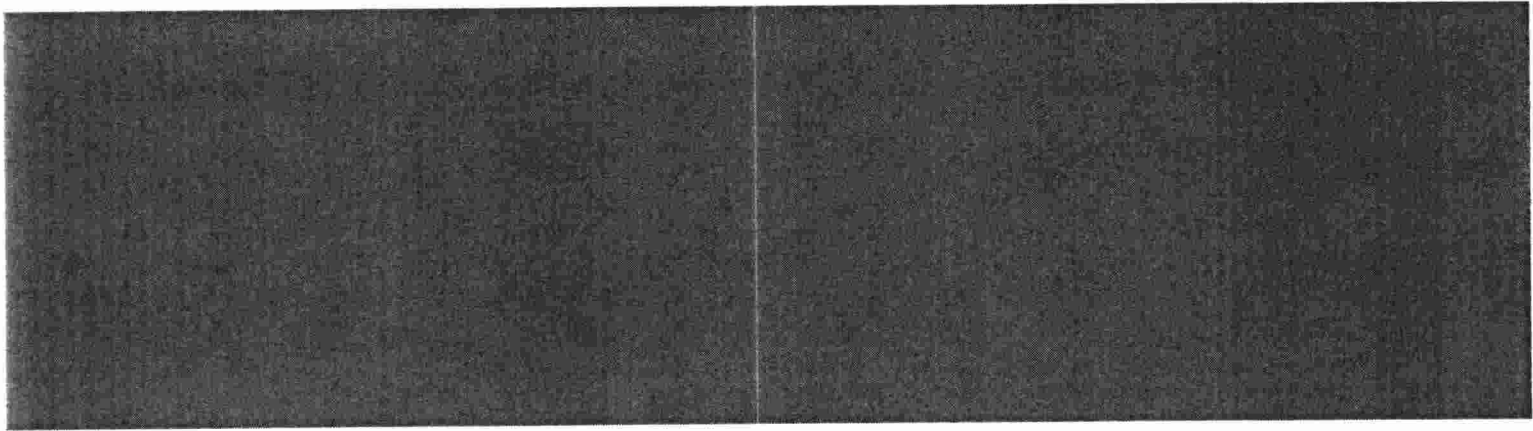
Cet engagement constitue une provision pour charge inscrite au passif du bilan.

Nous avons effectué une dotation sur provision au titre de l'exercice un montant de 7 076€.

## CONSOLIDATION

La société 110 Vigne fait partie d'un groupe dont 110 Bourgogne est la société consolidante.

La méthode de consolidation appliquée est l'intégration globale.



# Immobilisations

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	44 284		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>44 284</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	220 770		
Constructions sur sol propre	1 416 702		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	324 675		10 000
Installations techniques et outillage industriel	87 010		11 138
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	70 600		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	120 414		697
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 240 170</b>		<b>21 835</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence	334		
Autres participations	3 061 790		374
Autres titres immobilisés	2 689		
Prêts et autres immobilisations financières	3 534		314
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>3 068 347</b>		<b>688</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 352 801</b>		<b>22 524</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			44 284	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			<b>44 284</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			220 770	
Constructions sur sol propre			1 416 702	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			334 675	
Install. techn., matériel et out. industriels			98 147	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		10 000	60 600	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 273	119 838	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>11 273</b>	<b>2 250 733</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence			334	
Autres participations		772	3 061 392	
Autres titres immobilisés			2 689	
Prêts et autres immo. financières			3 848	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>772</b>	<b>3 068 263</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>12 045</b>	<b>5 363 280</b>	

# Amortissements

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	33 721	4 218		37 939
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>33 721</b>	<b>4 218</b>		<b>37 939</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	55 206	6 191		61 397
Constructions sur sol propre	1 303 401	11 552		1 314 953
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	301 104	7 669		308 773
Installations techn. et outillage industriel	83 809	1 368		85 177
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	41 507	6 061	10 000	37 568
Mat. de bureau, informatique et mobil.	62 553	8 538	1 273	69 818
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 847 581</b>	<b>41 379</b>	<b>11 273</b>	<b>1 877 687</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 881 302</b>	<b>45 597</b>	<b>11 273</b>	<b>1 915 626</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 218		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>4 218</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	6 191		
Constructions sur sol propre	11 552		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	7 669		
Installations techniques et outillage industriel	1 368		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	6 061		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 538		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>41 379</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>45 597</b>		

# Provisions Inscrites au Bilan

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	30 209	7 076		37 285
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>30 209</b>	<b>7 076</b>		<b>37 285</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	19 347 113 872 65 000	17 516 33 540	19 347 23 093	17 516 124 319 65 000
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>198 219</b>	<b>51 057</b>	<b>42 440</b>	<b>206 835</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>228 428</b>	<b>58 133</b>	<b>42 440</b>	<b>244 120</b>
----------------------	----------------	---------------	---------------	----------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
 Edition du 10/10/22  
 Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	843 309		843 309
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 848		3 848
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>847 157</b>		<b>847 157</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	147 949		147 949
Autres créances clients	1 857 008	1 857 008	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	636	636	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	54 597	54 597	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	211 481	211 481	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>2 271 671</b>	<b>2 123 723</b>	<b>147 949</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>3 291</b>	<b>3 291</b>	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 122 119</b>	<b>2 127 014</b>	<b>995 105</b>
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	880 335	880 335		
Personnel et comptes rattachés	80 426	80 426		
Sécurité sociale et autres organismes	38 292	38 292		
Impôts sur les bénéfices	69 638	69 638		
Taxe sur la valeur ajoutée	94 893	94 893		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 326	10 326		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	93 924	93 924		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	29 857	29 857		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 297 691</b>	<b>1 297 691</b>		
----------------------	------------------	------------------	--	--

## REEVALUATION

Une réévaluation libre a été pratiquée au 30 Juin 1999

Les postes concernés sont les suivants

Terrains	0.00€
Constructions	0.00€
Matériel et outillage	283091.89€

soit un écart de réévaluation de 283091.89€ figurant au passif du bilan.

# Produits à Recevoir

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
<b>Immobilisations financières</b> Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières  <b>Créances</b> Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances  <b>Valeurs Mobilières de Placement</b>  <b>Disponibilités</b>		57 119 636    2 994
	<b>TOTAL</b>	<b>60 750</b>

# Charges à Payer

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 931
Dettes fiscales et sociales	112 432
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	82 654
<b>TOTAL</b>	<b>413 017</b>

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions Eléments Actifs Corporels	600	

<b>TOTAL</b>	<b>600</b>	
--------------	------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
-------------------------	---------	------------------

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

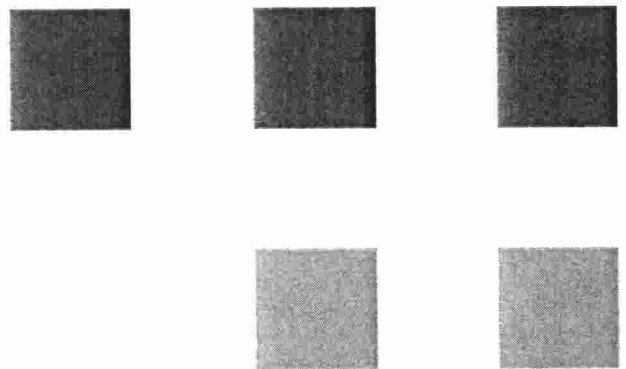
# Détail des Transferts de Charges

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Prise en charge Frais formation Ocapiat	2 762
Divers	40
<b>TOTAL</b>	<b>2 802</b>

# Engagements financiers, autres informations



# Engagements Financiers

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES		Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers		
<b>TOTAL</b>		

# Effectif Moyen

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	6	
Ouvriers	2	
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	

# Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Activité Professionnelle	7 517 944
Activité Lisa	313 499
Activité Prestations et Autres	619 655

<b>TOTAL</b>	<b>8 451 098</b>
--------------	------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	8 451 098

<b>TOTAL</b>	<b>8 451 098</b>
--------------	------------------

# Composition du Capital Social

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	343000	1,75
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	343000	1,75

# Liste des Filiales et Participations

110 VIGNE

Période du

01/07/21 au 30/06/22

Edition du

10/10/22

Devise d'édition

EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta <sup>o</sup> resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)	4 620 750		23,25	2 212 482	2 212 482	915 779				
SOREAL										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT<sup>o</sup></b>										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

# Tableau de variation des capitaux propres

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
 Edition du 10/10/22  
 Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	600 250			600 250
Primes liées au capital social	1 911 137			1 911 137
Écart de réévaluation	283 092			283 092
Réserves				
Réserve légale	60 025			60 025
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	23 430			23 430
Réserves réglementées	4 142			4 142
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	3 212 729	106		3 212 835
Résultat de l'exercice	449 436	644 952	449 436	644 952
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>6 544 240</b>	<b>645 058</b>	<b>449 436</b>	<b>6 739 862</b>

# Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
 Edition du 10/10/22  
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises	1 962 001	1 913 595	48 406	
<b>Approvisionnement</b>				
Stocks approvisionnement				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 962 001</b>	<b>1 913 595</b>	<b>48 406</b>	

<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
<b>TOTAL II</b>				

<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
<b>TOTAL III</b>				

<b>PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)</b>	<b>II + III</b>		
---	-----------------	--	--

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

110 VIGNE

Période du 01/07/21 au 30/06/22  
Edition du 10/10/22  
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	879 437	233 051
Résultat exceptionnel (hors participation)	600	159
Résultat comptable (hors participation)	880 037	233 210

# **SAS 110 VIGNE**

*49 ROUTE D'AUXERRE  
89 470 - MONETEAU*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Exercice clos le 30 Juin 2022*



SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 500 000 €

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SIÈGE SOCIAL : 22 rue de Madrid - 75008 PARIS - 343 205 027 RCS Paris - Tél. 01 40 21 82 82 - Fax : 01 40 21 82 83 - [www.groupechd.fr](http://www.groupechd.fr)

# **SAS 110 VIGNE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 600.250 €uros  
Siège social : 49 ROUTE D'AUXERRE  
89 470 - MONETEAU

*RCS : AUXERRE 351 517 347*

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 Juin 2022*

**SAS 110 VIGNE**

49 Route d'Auxerre

**89 470 – MONETEAU**

Paris, le 24 Octobre 2022

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

*Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 Juin 2022*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

JMB/LAM

 **commissaire  
aux comptes**

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 500 000 €

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

SIÈGE SOCIAL : 22 rue de Madrid - 75008 PARIS - 343 205 027 RCS Paris - Tél. 01 40 21 82 82 - Fax : 01 40 21 82 83 - [www.groupechd.fr](http://www.groupechd.fr)

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie des Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

*C.H.D Audit – Ile de France*

*Commissaire aux Comptes*

*Jean-Marc BULLIER*



GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE  
Service comptes annuels  
90, rue de Paris  
BP 94  
89010 AUXERRE

Réf : CV/JMK/CP

**Objet :**  
**Dépôt des comptes 110 VIGNE**  
**Exercice au 30/06/2022**

Monéteau,  
le 12 mai 2023

**PJ :** annoncées dans courrier



Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre dossier de dépôt des comptes de la société 110 VIGNE pour l'exercice clos au 30 juin 2022, nous vous prions de trouver ci-joint les pièces suivantes :

- Un exemplaire du bilan (actif, passif) ; le compte de résultat et les annexes ;
- La résolution votée de l'affectation du résultat de l'exercice au 30 juin 2022 ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Le rapport de gestion ;
- Un chèque de 45,02 à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE (*merci de nous adresser la facture*).

Vous en souhaitant une bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos meilleures salutations.

**Christophe VERDOT**  
Président de 110 VIGNE

